EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N°23

Séance du conseil municipal du 24 juin 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-quatre juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes « L'Autrêche », sous la présidence de M. Fabrice MEUNIER, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 6 Votants : 9

Date de la convocation et d'affichage : le 20 juin 2022

<u>Présents</u>: Fabrice MEUNIER, Laurent DA SILVA PEREIRA, Michel AVELINE, Éric CHANTEPIE, Jean-Claude FILLIEUL, et René ZIMMERMANN, lesquels forent la majorité des membres en exercice.

Absents: Noël GODEFROY et Séverine THIEULARD

<u>Absents représentés</u>: Christophe FUYNEL ayant donné pourvoir Éric CHANTEPIE Wilfried DUBOIS ayant donné pouvoir à Laurent DA SILVA PEREIRA Stéphanie LECLERE-FUYNEL ayant donné pouvoir à Fabrice MEUNIER

Secrétaire de séance : Laurent DA SILVA PEREIRA

OBJET: CHOIX DU NOTAIRE POUR LA VENTE DU CHEMIN DE LA CLOTÉE

M. le Maire expose la situation :

- Le notaire de Mamers, Maître Chevalier, prend en charge le dossier du chemin de la Clôtée, parcelle cadastrée ZA 131 de 1879 m2 en vue de le vendre à M. Brunet et Mme Renée.

e Mairé,

abrice MEUNIER

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Certifié exécutoire Reçu en Sous-préfecture le : Publié ou Notifié le :